



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de DELPEYROUX (Marie-Françoise), MEYERS (Jean), PÉREZ-JEAN (Brigitte), AYATS (Régis), MEYERS (Jean), « Introduction », *Traité sur les Thermes de Balaruc*, DORTOMAN (Nicolas), p. 7-21

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-06213-4.p.0007](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-06213-4.p.0007)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2018. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

INTRODUCTION

DORTOMAN ET LE TRAITÉ SUR LES THERMES DE BALARUC

Dans son récit de voyage à travers le Sud de la France, à la date du 14 octobre 1595, le suisse Thomas Platter (1574-1628), venu étudier à la Faculté de médecine de Montpellier, consacre une longue notice à son passage à Balaruc, dont il avait visité les bains :

C'est une bourgade située à quatre lieues de parcours depuis Montpellier et à une demi-heure de marche de la rive de l'étang de Thau. Cette localité dispose d'une bonne enceinte de remparts. On y dénombre environ quatre-vingt ou cent maisons, mais pas d'artisans. Les habitants sont pêcheurs pour la plupart d'entre eux ; les autres sont mariniers, vigneron ou cultivateurs de champs de céréales.

Le matin du 14 octobre, nous nous sommes rendus aux bains d'eaux chaudes de Balaruc. Leur établissement se situe à environ une portée d'arquebuse de notre campement de nuit, lequel dans le temps était un monastère. L'endroit où se trouvent les bains chauds, *Thermae Balarucanae*, est fort mal bâti, car les sources chaudes changent souvent de place, comme j'ai pu l'expérimenter en toutes sortes de lieux. C'est la raison pour laquelle, à Balaruc, on n'a pas érigé de construction importante, les sources locales n'étant ni fixes, ni fiables. Nous y vîmes pourtant quantité d'hommes et de femmes de haut parage, venus de Montpellier, Nîmes, Toulouse et autres places, fussent-elles éloignées. Ces gens-là, bon gré mal gré, se contentaient des installations locales. Car on était alors au plus fort de la saison balnéaire, à savoir en automne. Ce serait la même chose au printemps. Mais l'hiver et l'été, en matière de thermalisme, sont considérés ici comme nuisibles et l'on évite de venir à ce moment-là.

Il y avait peu de gens qui se baignaient dans l'eau chaude de Balaruc, puisque aussi bien il y a fort peu de baignoires ou d'auges balnéaires *ad hoc*. En règle générale, ces gens buvaient cette eau par six, huit, jusqu'à douze verres, à la fois et en une seule fois. On s'y prenait progressivement pour

commencer, puis de la même façon pour finir ; exactement comme on fait pour les sources d'eaux salines. Chacun se conformait, de ce point de vue, à ce que les médecins de Montpellier conseillaient, comme devant se faire en l'occurrence. Autant dire que les eaux de Balaruc, pour ces médecins, c'est comme une riche moisson. On ne tâte en effet de ces eaux thermales que sur ordonnance et prescription desdits médecins. L'eau en question est chaude par elle-même, très fortement salée, et elle fait un effet boueux quand on la boit. On dirait presque une soupe chaude, sale et salée. Chacun avale sa portion, puis va faire un tour dans la campagne. Les dames les plus distinguées élégantes vont de-ci, de-là par les champs, au bras de leurs serviteurs ou de leurs amoureux. L'eau de Balaruc agit immédiatement, à la manière d'une formidable purge et c'est merveille de les voir en pleine campagne qui s'en vont chier ensemble dans les buissons. Car on est au bord de l'étang ; il n'y a ni arbre ni bâtisse pour se mettre à couvert. On ne peut se cacher nulle part. On trouvera tous les renseignements sur le métal ou le minéral que contient cette eau ; sur la façon dont elle s'écoule par un canal jusqu'à l'étang, lequel n'est qu'à une portée d'arquebuse de l'établissement thermal ; sur les qualités et particularités de ces eaux balaruciennes, on trouvera tout cela, disais-je, dans un petit livre original de Monsieur Nicolas Dortoman, docteur en médecine de Montpellier. Il est imprimé en latin, et il contient un plan de cette installation thermique ; il a été publié *in octavo*. *Il faut dire que pendant les quatre années qui ont suivi ma première visite, on a beaucoup construit sur cet emplacement*¹.

Ce texte, à notre connaissance, contient la première allusion au traité de Nicolas Dortoman sur les Thermes de Balaruc. Elle prouve l'intérêt suscité par celui-ci auprès des lecteurs curieux², et les dernières lignes en italiques, marque d'un ajout postérieur du voyageur à la première rédaction, montrent par ailleurs que les efforts de Dortoman en faveur du thermalisme à Balaruc avaient porté leurs fruits.

Ce traité *De causis et effectibus Thermarum Belilucanarum paruo interuallo à Monspeliensi urbe distantium* fut publié à Lyon chez Charles Pesnot en

- 1 E. Le Roy Ladurie, *Le voyage de Thomas Platter, 1595-1599 (Le siècle des Platter II)*, Paris, Fayard, 2000, p. 128-130. Une première version avait été donnée avant la savante édition de Le Roy Ladurie par L. Gaudin, *Félix et Thomas Platter à Montpellier 1551-1539 – 1595-1599. Notes de voyage de deux étudiants bâlois publiées d'après les manuscrits originaux appartenant à la Bibliothèque de l'Université de Bâle*, Montpellier, Chez Camille Coulet, 1892, p. 209-210.
- 2 On notera d'ailleurs que l'enthousiasme de Thomas Platter pour l'ouvrage de Dortoman l'amena aussi à insérer, entre les folios 48 et 49 de son manuscrit, un petit dessin à la plume non numéroté donnant le plan des bains de Balaruc avec une référence au traité du médecin montpelliérain (voir E. Le Roy Ladurie, *Le voyage de Thomas Platter*, p. 621, n. 57).

1579³. Il témoigne chez son auteur, pourtant né à Arnheim dans la province hollandaise de Gueldre, d'un vif attachement pour la région de Montpellier. On ignore tout de la date de naissance et de l'enfance de Dortoman. On sait simplement qu'il était médecin à Castres en 1565 et que, malgré ses titres antérieurs, il s'était inscrit à l'École de Médecine de Montpellier en 1566, où il avait reçu le bonnet de médecin en 1572 avant d'y devenir lui-même en 1574 Professeur à la mort d'Antoine Saporta (1573)⁴. Les doctorats en médecine étaient à l'époque célébrés en grande pompe, comme le montre la description de la promotion doctorale du fils de Nicolas Dortoman, Pierre, à laquelle avait assisté le 3 mai 1596 Thomas Platter :

On procède aussi à de nombreuses promotions de docteurs à Montpellier, spécialement en médecine, et cela de deux façons : *communi* et *magno modo*, je veux dire la façon commune et la façon solennelle, celle-ci tout à fait pompeuse ; pour ce faire, on mène l'intéressé en triomphe à travers la ville avec des chevaux et des trompettes ; le soir, à son tour, il doit faire donner la sérénade avec des trompettes, chalumeaux, pipeaux et autres instruments, à tous les docteurs, chirurgiens et apothicaires devant leurs maisons. C'est ainsi que, lors de mon séjour montpelliérain, j'ai assisté à la promotion doctorale de M. Dortoman qui est à présent Professeur. Il est vrai que c'est un enfant de Montpellier. Car un étranger à cette ville ne consacre pas tant d'argent à son doctorat, sauf s'il espère accéder au professorat sur place⁵.

3 Avant notre édition, seul le texte de l'édition de 1579 était disponible sur internet sur le site de Gallica (<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/>) et sur celui de books.google (http://books.google.com.au/books/about/Nicolai_Dortomanni).

4 Sur Dortoman, voir L. Dulieu, « Les Dortoman », *Monspelienis Hippocrates*, t. 22, 1963, p. 3-7 ; L. Dulieu, *La médecine à Montpellier*, t. II : *La Renaissance*, Avignon, Les Presses universelles, 1979, *passim* et p. 330-331 ; J. Céard, « Nicolas Dortoman, membre de l'Académie de Nérac, "Thésaurier de nature" », *La cour de Nérac au temps de Henri de Navarre et de Marguerite de Valois*, Niort (*Albineana*, 24), 2012, p. 195-206 et les études réunies dans J. Meyers et Br. Pérez-Jean (éd.), *Nicolas Dortoman et Balaruc. La médecine thermique à la Renaissance*, Saint-Guilhem-le-Désert, Éditions Guilhem, 2015, en particulier N. Breton, « Dortoman et son temps : la Dédicace du traité *Sur les causes et les effets des Thermes de Balaruc*, tout près de la ville de Montpellier à François de Châtillon », p. 3-27, Th. Lavabre-Bertrand, « L'Université de médecine de Montpellier dans les vicissitudes du XVI^e siècle », p. 29-52 et É. Berriot-Salvadore, « Nicolas Dortoman : l'esprit et la méthode d'un professeur de Montpellier », p. 95-117.

5 E. Le Roy Ladurie, *Le voyage de Thomas Platter*, p. 111 (voir aussi p. 199). Pierre Dortoman (1575-1612) devint, comme son père, Professeur à l'Université de médecine de Montpellier dans la chaire de Chirurgie et de Pharmacie créée pour lui en 1597 (voir L. Dulieu, *La médecine à Montpellier*, t. II, p. 331).

Le traité de Nicolas Dortoman, Montpelliérain d'adoption, allait asseoir pour longtemps la célébrité des eaux de Balaruc⁶ et plusieurs autres ouvrages allaient suivre sa trace, notamment l'*Instruction pour user à propos des eaux thermales de Balaruc* de Guennolé Olivier publié en 1723 sans indication d'éditeur, le *Traité des eaux minérales de Balaruc* de M. Pouzairé (Montpellier, Chez Augustin-François Rochard, 1771) ou encore l'*Essai sur les Eaux thermales de Balaruc où l'on assigne leurs vertus, la manière dont on les emploie, les préparations nécessaires avant leur usage et les maladies auxquelles elles sont utiles*, écrit par Jacques Farjon (Montpellier, Rigaud et Pons, 1773)⁷.

Le traité de Dortoman n'a guère retenu l'attention jusqu'à aujourd'hui. Il était pourtant l'un des premiers en France à promouvoir un thermalisme appuyé sur un savoir médical en partie expérimental⁸. La pratique des bains n'était évidemment pas nouvelle et le site thermal de Balaruc était connu depuis l'Antiquité⁹. Ce qui était nouveau, c'était un thermalisme alliant aux connaissances sur le fonctionnement du corps humain celles sur le monde minéral. Comme l'a expliqué Danielle Jacquart, « à la fin du Moyen Âge, l'explication des bienfaits de telles ou telles eaux dut s'affranchir quelque peu d'une médecine strictement fondée sur l'action des qualités premières des substances, classées en

6 Un des premiers à signaler son importance est J. Laissus, « Les eaux merveilleuses de Balaruc », *Revue d'histoire de la pharmacie*, t. 53, 1965, p. 367-377, qui voit dans ce « document précieux » un « modèle de genre ».

7 Il y aura aussi à plusieurs occasions des analyses chimiques des eaux, voir P. Figuié, « Analyse des eaux minérales de Balaruc », *Annales cliniques ou Journal des sciences médicales*, t. 20, 1809, p. 250-268.

8 Comme le signale É. Berriot-Salvadore, « Nicolas Dortoman », *Nicolas Dortoman et Balaruc*, p. 99, quelques traités en français ont précédé celui de Dortoman (Jean Le Bon, *Abbrégé de la propriété des Bains de Plombières*, Paris, Ch. Macé, 1576 et Roch Le Baillif, qui insère dans le *Demosterion* [Rennes, P. Le Bret, 1578] son *Petit traite de l'antiquité et singularités de Bretagne armorique. En laquelle se trouve bains curans la Lepre, Podagre, Hydropisie, Paralysie, ulcères et autres maladies*) ; toutefois, la plupart des autres traités français en faveur des bains curatifs datent des alentours de 1600, cf. L. W. B. Brockliss, « The Development of the Spa in seventeenth-century France », *Medical History*, suppl. n° 10, 1990, p. 23-47, spéc. p. 25 et G. Xhayet, « La cure aux eaux de Balaruc selon Nicolas Dortoman : Traits communs au thermalisme renaissant et particularités d'après le *De causis et effectibus* », *Nicolas Dortoman et Balaruc*, p. 181-198.

9 Sur l'histoire du thermalisme, voir M. Guérin-Beauvois et J.-M. Martin (éd.), *Bains curatifs et bains hygiéniques en Italie de l'Antiquité au Moyen Âge*, Rome (CEFR, 383), 2007 ; sur celle des thermes de Balaruc en particulier, voir R. Ayats, L. et J.-M. Pesce, *Balaruc Maimona, 2000 ans de passion pour l'eau*, Balaruc, 2007 et J. Meyers et Br. Pérez-Jean (éd.), *Nicolas Dortoman et Balaruc*, 2015.

fonction de leurs degrés de chaleur ou sécheresse, pour s'aventurer vers des voies plus expérimentales mettant en avant l'intervention de propriétés spécifiques¹⁰ ».

Si Dortoman fut donc un précurseur en France du « thermalisme médical¹¹ », il avait en fait déjà derrière lui toute une série de devanciers. L'essor thermal à la fin du Moyen Âge, lié à une fréquentation accrue des bains, portée par un souci renouvelé du bien-être corporel et du maintien de la santé, par un retour à un mode de vie antique et par l'émergence de nouvelles pratiques sociales¹², s'était en effet accompagné dès le XIV^e siècle en Italie d'une conception thérapeutique des bains et d'une importante production intellectuelle de traités *de balneis*¹³. L'afflux des élites sociales aussi bien que des gens ordinaires auprès des bains amena les autorités politiques à les restaurer, les aménager ou à les agrandir et à pousser les médecins et les savants disponibles à évaluer les qualités de leurs eaux et l'efficacité de l'hydrothérapie. C'est ainsi que naquit, sous quatre formes différentes (toutes éditées plus tard à Venise entre 1473 et 1553), le *De balneis* du médecin de Pérouse Gentile da Foligno (c. 1280/90-1348), une œuvre thermale à la gestation complexe, qui tente pour la première fois de « faire coïncider la tradition scolastique livresque et l'expérience vécue du médecin¹⁴ ». Cette première synthèse ouvrit la voie à une extraordinaire floraison de traités *de balneis* dans l'Italie des XIV^e et XV^e siècles et à la création d'un véritable genre littéraire

10 D. Jacquart, « Avant-propos », dans D. Boisseuil et M. Nicoud (éd.), *Séjourner au bain : le thermalisme entre médecine et société (XIV^e-XVI^e s.)*, Presses universitaires de Lyon, 2010, p. 9. Voir aussi de manière plus générale D. Jacquart-N. Weill-Parot (éd.), *Substances minérales et corps animés. De la philosophie de la matière aux pratiques médicales (1100-1500)*, Paris, Omniscience, 2012.

11 Pour une définition du « thermalisme médical », voir M. Nicoud, « Les médecins italiens et le bain thermal à la fin du Moyen Âge », dans D. Boisseuil (éd.), *Espaces et pratiques du bain au Moyen Âge, Médiévales*, 43 (2002) p. 13-40 et Ead., « Les vertus médicinales des eaux en Italie à la fin du Moyen Âge », dans M. Guérin-Beauvois et J.-M. Martin (éd.), *Bains curatifs*, 2007, p. 321-344.

12 Voir Ph. Braunstein, « Dal bagno pubblico alla cura corporale privata : trace per una storia sociale dell'intimo », *Ricerche Storiche*, t. 16, 1986, p. 524-534.

13 Sur cet essor, voir D. Boisseuil, *Le thermalisme en Toscane à la fin du Moyen Âge : les bains siennois de la fin du XIII^e siècle au début du XVI^e siècle*, Rome (CEFR, 296), 2002.

14 J. Chandelier, « La naissance d'un savoir médical sur les bains thermaux : les traités de Gentile da Foligno (m. 1348) », dans D. Boisseuil et M. Nicoud (éd.), *Séjourner au bain*, 2010, p. 15-30 (p. 30 pour la citation) et M.-F. Delpeyroux, « Les sources du *De causis et effectibus Thermarum Belilucanarum* : Dortoman a-t-il lu le *De balneis omnia quae extant* ? », *Nicolas Dortoman et Balaruc*, p. 221-260.

médical¹⁵. En un peu plus d'un siècle, entre le second tiers du XIV^e et le milieu du XV^e siècle, pas moins de quatorze traités consacrés aux eaux virent le jour en Italie¹⁶, puis de là la mode s'en répandit, un siècle après, en Allemagne, où fleurirent un grand nombre de traités tant en latin qu'en allemand à la suite de l'ouvrage précurseur du Zurichois Félix Hemerli, auteur d'un *Tractatus de balneis naturalibus* publié vers 1450¹⁷. Le genre connut son apogée dans la constitution de la somme encyclopédique, de 1023 pages, publiée à Venise, par Tommaso Giunti, sous le titre de *De balneis omnia quae extant apud Graecos, Latinos, et Arabas, tam medicos quam quoscumque ceterarum artium probatos scriptores* et dont l'ambition était de rassembler toutes les sources antiques, médiévales et humanistes concernant les bains¹⁸.

Les caractéristiques de ce nouveau genre littéraire ont été bien mises en lumière par Marilyn Nicoud¹⁹. La plupart de ces ouvrages ont été composés par de grands noms de la médecine, connus non seulement pour leur enseignement, mais souvent aussi pour leur service en milieu de cour. Ce fut bien le cas de Nicolas Dortoman, professeur à l'École de Médecine de Montpellier, qui « enseigna avec éclat » et dont la « réputation très étendue²⁰ » lui valut d'être le médecin ordinaire de Charles IX, de figurer parmi ceux qui pratiquèrent l'autopsie d'Henri III, après

15 L. García Ballaster, « Sobre el origen de los tratados de baños (de balneis) como género literario en la medicina medieval », *Cronos*, t. 1, 1998, p. 7-50 (repris dans Id., *Saberes y ejercicio profesional de la medicina en la Europa pluricultural de la Baja Edad Media*, Grenade, 2004, p. 453-514). Voir aussi J.-M. Agasse, « La question *De balneis* dans la littérature médicale néo-latine de la Renaissance », dans M.-F. Marein et P. Voisin (éd.), *Eaux, terres et lieux*, Actes du XXXVI^e Congrès de l'Association de l'APLAES, Pau, 2004, p. 115-128.

16 Ce sont les chiffres donnés par M. Nicoud, « Les médecins italiens », p. 19 (liste en annexe, p. 35), qui avoue que ce comptage n'est pas exhaustif. Voir aussi D. Boisseuil et M. Nicoud, « Le thermalisme italien aux XIV^e-XVI^e siècles et Nicolas Dortoman », *Nicolas Dortoman et Balaruc*, p. 143-180.

17 Voir Fr. Fürberth, « L'essor de la balnéologie dans le monde germanique à la fin du Moyen Âge », dans D. Boisseuil et M. Nicoud (éd.), *Séjourner au bain*, 2010, p. 99-109 et B. Studt, « Les joies du thermalisme. Nouvelles pratiques thermales et sociabilité dans l'Allemagne de la fin du Moyen Âge », *Ibid.*, p. 113-129.

18 Sur cette édition, voir S. Stefanizzi, *Il De balneis di Tommaso Giunti (1553). Autori e testi*, Florence, 2011.

19 Voir M. Nicoud, « Les médecins italiens », spéc. p. 19-26.

20 Ce sont les mots d'A. J. L. Jourdan, *Dictionnaire des sciences médicales. Biographie médicale*, t. III, Paris, Panckoucke, 1821, p. 516. L. Dulieu, *La médecine à Montpellier*, t. II, p. 331, écrit quant à lui : « L'activité professorale de Dortoman fut grande. Il est de ceux qui honorèrent leur chaire. »

son assassinat en 1589, et enfin d'être nommé, la même année, premier médecin d'Henri IV. Ces traités sont fréquemment adressés au milieu de cour qui emploie leurs auteurs²¹ : par exemple, Jacques de Viterbe dédie son traité sur les bains de Viterbe au pape Innocent VI et Michel Savonarole adresse son *De balneis* au duc de Ferrare, Borso d'Este. De la même manière, la préface du livre I du *De causis et effectibus Thermarum Belilucanarum* est dédiée au comte sur la santé duquel Dortoman « veille depuis trois ans » (I, *Préf.*), François de Coligny de Châtillon, représentant du roi à Montpellier, et celle du livre II à l'évêque de Saint-Pons-de-Thomièrre, Jacques de Castelnau, qui avait fait « venir vers lui à grands frais et dans les plus brefs délais » le médecin montpelliérain pour s'occuper de sa santé (II, *Préf.*)²².

Reflète d'un intérêt nouveau pour les « merveilles de la nature²³ », les traités *de balneis* s'attachent à démontrer le côté naturel des eaux chaudes, à déterminer leur nature propre et à expliquer leurs effets thérapeutiques par l'observation et l'expérience. La production médicale sur les bains vise, comme la littérature médiévale des secrets²⁴, « à mieux connaître et contrôler, par des moyens concrets, les *mirabilia* de la nature, afin notamment d'améliorer les conditions de vie²⁵ ». Ainsi Dortoman rappelle-t-il le caractère sacré de l'antique établissement thermal de Balaruc (I, 3), mais il étudie ensuite longuement la question de savoir si ses eaux agissent métaphysiquement ou physiquement (I, 5)

21 Sur les relations entre l'écriture thermale et les milieux de cour, voir aussi K. Park, « Natural Particulars : Medical Epistemology, Practice, and the Literature of Healing Springs », dans A. Grafton et N. Siraisi (éd.), *Natural Particulars. Nature and the Disciplines in Renaissance Europe*, Cambridge-Londres, 1999, p. 347-367.

22 Sur la dédicace à François de Châtillon, voir N. Breton, « Dortoman et son temps ».

23 Sur ce nouveau regard, voir par exemple J. Céard, *La nature et les prodiges. L'insolite au xv^e siècle*, 2^e éd., Genève, Droz, 1996 [1977] et L. Daston et K. Park, *Wonders and the Order of Nature, 1150-1750*, New York, 1998 (trad. italienne sous le titre *Le meraviglie del mondo. Mostri, prodigi e fatti strani dal Medioevo all'Illuminismo*, Rome, 2000).

24 Les livres de secrets rassemblaient toutes sortes de recettes, métallurgiques, alchimiques, médicales, pharmaceutiques, diététiques etc. et révélaient ainsi les secrets de la nature (sur ceux-ci, voir l'ouvrage classique de J. Fergusson, *Bibliographical Notes on Histories of Inventions and Books of Secrets*, 2 vol., Londres, 1959). L'un des plus connus et des plus lus est le fameux *Secretum secretorum Aristotelis ad Alexandrum Magnum* (éd. Cambridge, Omniscia, 1990, réimpr. de l'éd. de Venise, 1555), une lettre pseudo-aristotélicienne qui était en fait une traduction latine d'un livre arabe. Sur celui-ci, voir J. W. Steven, *The Secret of Secrets. The scholarly Career of a pseudo-aristotelian Text in the Latin Middle Ages*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2003.

25 M. Nicoud, « Les médecins italiens », p. 22.

pour rejeter « toutes les fables de bonne femme, miraculeuses ou prodigieuses », donner la cause naturelle de la chaleur des eaux (I, 6-8) et dresser la liste de leurs éléments (I, 9). Dortoman aura ainsi participé à ce premier effort d'enquête méthodologique sur un phénomène naturel et singulier qui caractérise, comme l'a montré Katherine Park²⁶, la littérature thermale.

Ce n'est qu'après un premier livre théorique que Nicolas Dortoman donnera, dans son second livre, la démonstration pratique des effets curatifs des eaux de Balaruc, tant dans leur usage interne que dans leur usage externe sous forme de bain, d'enveloppement de boue ou encore d'une innovation technique, apparue en Italie au xv^e siècle et pendant un temps controversée en raison de son caractère violent, celle de la douche, que Dortoman n'évoque que pour les problèmes liés aux cheveux (II, 3)²⁷. Toute sa démonstration s'appuie sur son expérience personnelle : le médecin « connaît bien cette région, en province, méprisée jusqu'ici par tous les hommes les plus célèbres et les plus honorables de Montpellier » (I, 1), et il rappelle volontiers ce qu'il a vu de ses propres yeux. Comme de nombreux auteurs, Dortoman insiste, en termes grandiloquents, sur les circonstances qui l'ont conduit à éprouver les qualités des eaux de Balaruc, à savoir la guérison d'une grave affection à la cuisse que Guillaume Rondelet obtint en fréquentant ses bains (I, 3)²⁸.

Pour compléter l'apport des expériences sensibles, les auteurs ont aussi recours à des moyens empiriques plus sophistiqués, tels la distillation et l'alambic, pour déterminer les composantes minérales des eaux. Le développement du genre *de balneis* est en effet incontestablement lié au travail des paracelsiens et des alchimistes²⁹, auquel se réfère déjà un

26 K. Park, « Natural Particulars ».

27 Sur la technique de la douche, voir D. Boisseuil, « La douche thermale : une technique thérapeutique nouvelle dans la Toscane du Quattrocento ? », *Hommages offerts à Georges Comet*, Aix-en-Provence, 2008, p. 109-127 et D. Boisseuil et M. Nicoud, « L'invention d'une source : les Bagni della Porretta, les médecins et les autorités publiques », dans D. Boisseuil et M. Nicoud (éd.), *Séjourner au bain*, 2010, p. 63-98, spéc. p. 89-91.

28 Sur les rapports entre Rondelet et Dortoman, voir É. Berriot-Salvadore, « Nicolas Dortoman ».

29 Sur ce travail en France, voir D. Kahn, *Alchimie et paracelsisme en France (1567-1625)*, Genève, Droz, 2007 et sur les traces d'alchimie chez Dortoman, voir J.-P. Jouglà, « L'alchimie chez les médecins au xvi^e siècle, son extension au cours des deux siècles suivants et ses traces dans le traité sur les thermes de Balaruc de Nicolas Dortoman », *Nicolas Dortoman et Balaruc*, p. 261-290.

Michel Savonarole, dont le *De balneis*, composé en 1448-1449, traite directement d'alchimie et présente de nombreux développements sur la composition minérale des eaux³⁰. Comme beaucoup d'autres ouvrages sur le thermalisme, celui de Nicolas Dortoman évoque donc fréquemment sublimation et distillation (en I, 9 et surtout dans le livre II) et se fait ici et là l'écho des querelles que provoqua inévitablement la suspicion des galénistes orthodoxes vis-à-vis d'une thérapie sur laquelle Hippocrate et Galien avaient en fin de compte dit peu de choses³¹.

Enfin aux côtés des approches expérimentales et alchimistes, les auteurs recourent aussi aux *auctoritates*, qu'elles soient antiques (Hippocrate, Galien, Pline ou encore Celse), médiévales ou contemporaines³². Dortoman ne déroge pas à la règle, et ses nombreuses citations tant médicales que littéraires lui permettent de gommer un peu l'approche résolument « régionale », pour ne pas dire « locale », de son ouvrage, selon une tendance surtout caractéristique de la production italienne du XIV^e siècle³³.

-
- 30 Voir l'éclairant article de D. Jacquart, « Médecine et alchimie chez Michel Savonarole (1385-1466) », dans J.-Cl. Margolin et S. Matton, *Alchimie et philosophie à la Renaissance*, Paris, Vrin, 1993, p. 109-122, spéc. p. 114-116. On notera que ce traité de Savonarole ouvre la célèbre collection *De balneis omnia quae extant apud Graecos, Latinos et Arabas*, éditée par les Junte à Venise en 1553 et qui fut répandue rapidement dans toute l'Europe. Sur ses rapports avec le traité de Dortoman, voir M-F. Delpyroux, « Les sources du *De causis et effectibus thermarum Belilucanarum* : Dortoman a-t-il lu le *De balneis omnia quae extant* ? », *Nicolas Dortoman et Balaruc*, p. 221-260.
- 31 Sur ces querelles, voir L. W. B. Brockliss, « Seeing and Believing : contrasting Attitudes towards observational Autonomy among French Galenists in the first Half of the seventeenth Century », dans W. F. Bynum et R. Porter (éd.), *Medicine and the five Senses*, Cambridge University Press, 1993, p. 69-84 et Ead., « La querelle entre les facultés de médecine de Paris et Montpellier au dix-septième siècle », *L'Université de Montpellier : ses maîtres et ses étudiants depuis sept siècles, 1289-1989*, Montpellier, 1995, p. 109-122 ; D. Hahn, *Alchimie et paracelsisme*, p. 353-409 ; Th. Lavabre-Bertrand, « L'Université de médecine de Montpellier » et Ph. Poindron, « La thérapeutique au temps de Dortoman : continuités, ruptures, innovations et nouvelles approches », *Nicolas Dortoman et Balaruc*, p. 53-94.
- 32 On ne connaît pas la bibliothèque privée de Nicolas Dortoman, mais on peut s'en faire une idée par comparaison en lisant J.-M. Agasse, « La bibliothèque d'un médecin humaniste : l'*Index librorum* de Girolamo Mercuriale [Jérôme Mercurialis, 1530-1606] », *Cahiers de l'Humanisme*, t. 3-4, 2002-2003, p. 183-198, ainsi que les chap. 4 (« The Diffusion of Learned Medicine in the Sixteenth Century through the Printed Book ») et 5 (« The Reception of Medieval Practical Medicine in the Sixteenth Century : The case of Arnau de Vilanova ») de I. Maclean, *Learning and the Market Place. Essays in the History of the Early Modern Book*, Leyde, Brill, 2009, p. 59-106.
- 33 Sur cette tendance, voir M. Nicoud, « Les médecins italiens », p. 25 et G. Zuccolin, « Les traités médicaux sur les bains d'Acqui Terme, entre XIV^e et XV^e siècles », dans D. Boisseuil et M. Nicoud (éd.), *Séjourner au bain*, 2010, p. 31-61 (spéc. p. 37).

L'écriture des traités *de balneis* se fonde parfois sur la tradition de la dispute universitaire pour établir la vérité³⁴, mais aussi et surtout sur celle, d'une part, des *consilia* médicaux³⁵, prescriptions rédigées par des médecins célèbres pour guérir des malades et souvent rassemblées en recueil³⁶, et, d'autre part, des « régimes de santé », une production littéraire spécifique vouée plutôt à la prévention des maladies et à la conservation de la santé³⁷. Ces trois traditions ont laissé une empreinte évidente chez Dortoman, dont le ton est volontiers polémique et ironique, mais dont l'ambition ultime est avant tout thérapeutique. Tout le livre II est dicté par une volonté à la fois d'aider les malades à guérir et de garder les gens valides en bonne santé, d'où une attention constante sur les régimes à prescrire aux curistes avant, pendant et après la cure.

Tout préoccupé qu'il fût des malades à Balaruc et des soins à leur prodiguer, Nicolas Dortoman n'en était pas moins soucieux, comme tant de ses devanciers, de vanter les vertus des eaux thermales de sa région et d'asseoir sa propre réputation en transmettant son savoir médical, tout en dédiant chacun des deux livres de son ouvrage à une autorité locale³⁸. On ne s'étonnera donc pas de trouver chez lui un style

34 Sur le genre de la *disputatio*, voir par exemple B. C. Bazàn, G. Franssen, J. Wippel, D. Jacquart, *Les questions disputées et les questions quodlibétiques dans les Facultés de théologie, de droit et de médecine*, Turnhout, Brepols, 1985.

35 D'après J. E. Strobelberger, *Historia Monspelienis in qua tum urbis Monspeliciae, tum scholae ejusdem celeberrimae brevis descriptio ac vitae illustrium ejusdem professorum*, Nuremberg, A. Wagenmann, 1625 (cité par L. Dulieu, *La médecine à Montpellier*, t. II, p. 331), Nicolas Dortoman aurait lui-même composé un recueil de *Consilia medica*, mais celui-ci semble aujourd'hui perdu.

36 Sur le genre des *consilia*, voir J. Agrimi et C. Crisciani, *Les consilia medica*, Turnhout, Brepols (*Typologie des sources du Moyen Âge occidental*, 69), 1994 et C. Casagrande, C. Crisciani, S. Vecchio (éd.), *Consilium. Teorie et pratiche del consigliare nella cultura medievale*, Florence (*Micrologus' Library*, 10), 2004.

37 Sur ce genre, voir M. Nicoud, *Les Régimes de santé au Moyen Âge : naissance et diffusion d'une écriture médicale, XIII^e-XV^e siècles*, 2 vol., Rome (BEFAR, 333), 2007. Montpellier avait d'ailleurs marqué « une étape majeure dans l'histoire de l'écriture diététique » avec le *Regimen sanitatis ad inclytum regem Aragonum* d'Arnaud de Villeneuve (voir M. Nicoud, *Les Régimes de santé*, t. I, p. 154-175, p. 154 pour la citation). *Consilia* et *regimina* mariaient déjà eux aussi « culture de cour et culture du corps » (voir le chap. VIII de M. Nicoud, *Les Régimes de santé*, t. I, p. 339-395).

38 On peut légitimement s'interroger sur le changement de dédicataire entre les deux préfaces de Dortoman, l'une au livre I adressée à un protestant, l'amiral de Coligny, la seconde au livre II à un catholique, l'évêque de Saint-Pons, Jacques de Castelnau ; ce fait, selon L. Dulieu, *La médecine à Montpellier*, t. II, p. 176, « démontre bien le désarroi dans lequel étaient les montpelliérains de cette époque ». On a pu imaginer que Dortoman,

hautement rhétorique, aux effets de plume pompeux, ampoulé et parfois même amphigourique. Les hommages qui sont rendus à Dortoman dans la préface au livre I par ses contemporains Henri Stapedius, médecin à Lyon, Georges Salmuth, Doyen de la Faculté de Médecine de Montpellier, Christophorus Heintzel, primat d'Augsbourg, et Andreas Widholz, citoyen de la même ville, offrent tous une autre vitrine à la grandeur de son œuvre et de son érudition.

Si l'ouvrage de Dortoman, produit issu d'une longue lignée de traités thermaux, ne méritait peut-être pas des éloges aussi dithyrambiques, il avait cependant le mérite, comme nous l'avons dit, d'être un des premiers traités *de balneis* en France. Il eut aussi celui de faire école, car le goût pour le thermalisme et la balnéothérapie se retrouva chez les anciens élèves de l'Université de médecine de Montpellier, comme l'a bien montré Louis Dulieu³⁹. C'est la raison pour laquelle il nous a semblé qu'il était juste de le sortir de l'ombre en en donnant la première édition et traduction dans une langue moderne.

REMARQUES SUR LES PRINCIPES D'ÉDITION ET SUR LA TRADUCTION

Dans la mesure où le traité de Dortoman n'a connu qu'une seule édition de son vivant, les principes à suivre étaient simples : il convenait de respecter au mieux le texte de l'original en intervenant le moins possible. En vertu d'un principe de plus en plus répandu dans le domaine du latin médiéval et humaniste⁴⁰, nous n'avons pas normalisé l'orthographe de l'auteur, et l'on trouvera des graphies non « classiques » comme

qui était protestant, s'était converti au catholicisme lors du concours ouvert à la suite de la mort d'Antoine Saporta en 1573, ses croyances lui ayant été reprochées à cette occasion. Sur les circonstances mouvementées de sa nomination, voir les détails donnés par L. Dulieu, *La médecine à Montpellier*, t. II, p. 40-41. Cet abandon du protestantisme au profit du catholicisme demeure cependant hypothétique, comme l'a montré N. Breton, « Dortoman et son temps », p. 23.

39 L. Dulieu, *La médecine à Montpellier*, t. II, p. 178.

40 Je me contente de renvoyer sur ce point aux réflexions éclairées de P. Bourgain, « Sur l'édition des textes littéraires latins médiévaux », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 150, 1992, p. 5-49.

Mecænas pour *Mæcenas*, *cæterum* pour *ceterum*, *ocysus* pour *ocius*, *sylva* pour *silua*, *imo* pour *immo*, *chariores* pour *cariores*, *nanque* à côté de *namque*, etc. Nous avons même maintenu des graphies où l'alphabet grec est mêlé à l'alphabet latin (par ex. : *historicῶς* ou *Boulimos*) et n'avons donc corrigé l'orthographe que lorsque celle-ci risquait vraiment d'égarer le lecteur. Dans ce cas, la graphie originale est toujours donnée dans l'apparat critique.

Nous n'avons toutefois pas utilisé, comme le fait Dortoman, le *v* à l'initiale (*vt*, *vti*, *usu*, *vapores*, etc.), ni le *j* en finale (*studij*, *Monspelij*, etc.), sauf dans les chiffres indiquant des dosages de remèdes (par ex. : *lib. ij.* ou *iiij.*), où sa présence ne risque pas de gêner les latinistes. Nous n'avons pas non plus reproduit les accents graves qui soulignent les adverbes ou les prépositions (*saepè*, *ingenuè*, *eò*, *modò*, *contrà*, *à basi* etc.), ni les accents circonflexes, beaucoup moins systématiques d'ailleurs, pour noter des adverbes ou des ablatifs de la première déclinaison (*bât*, *assumptâ aquâ*, etc.⁴¹).

Pour marquer les diphtongues, Dortoman utilise le plus souvent les lettres soudées (*æ*, *Æ* ; *œ*, *Œ*), comme nous l'avons fait, mais il recourt aussi assez souvent au « e cédillé » (*aquę* à côté de *aquæ*), que nous n'avons pas reproduit. Il lui arrive aussi parfois de ne pas souder les lettres des diphtongues, graphie que nous avons dans ces cas-là respectée : on trouvera ainsi *œdema* à côté de *oedema*. C'est la raison pour laquelle il nous a paru judicieux de maintenir le tréma que Dortoman utilise systématiquement sur le *e* pour distinguer la suite *ae* de la diphtongue *æ* (par ex. : *aër* ; *Phaëthon*, etc.).

Selon les normes des Classiques Garnier, la ponctuation du texte latin n'a subi aucune modification : on trouvera donc dans celui-ci un emploi des deux points très large et le plus souvent contraire à la ponctuation moderne, ainsi qu'un emploi inattendu de la virgule, qui sépare souvent par exemple les infinitifs ou les infinitives de leur verbe introducteur (par ex. : *coacti fuerint*, *sedem mutare* ; *Plinius [...] reliquit*, *Bituminosam aut Nitrosam aquam [...] utilem esse bibendo* ; etc.). Nous n'avons pas cependant reproduit les points qui ponctuent les chiffres arabes et nous avons modifié la ponctuation lorsqu'elle nous semblait contraire au système de Dortoman lui-même dans quelques cas rares, pour lesquels la

41 En revanche, nous l'avons bien sûr maintenu quand il marque un oméga dans des mots translittérés du grec.

ponctuation originale est toujours donnée en note critique sous la forme par exemple de : « *necessarium, Ob interp. D* ». De la même manière, nous avons respecté l'emploi assez surprenant que le médecin de Balaruc fait des majuscules. Ici et là, on trouve pourtant des minuscules à l'initiale de mots, qui portent partout ailleurs la majuscule (par ex. : *thermæ Belilucanæ* à côte de *Thermæ Belilucanæ*). Dans ces cas-là, nous n'avons fait que suggérer, sans corriger, un possible oubli de la majuscule en notant dans l'apparat critique : « *Ther- fortasse melior [lectio]* ». Il va de soi que dans la traduction, nous avons conformé la ponctuation et l'emploi des majuscules à l'usage moderne. Ainsi n'utilisons-nous la majuscule aux mots « thermes » ou « bains » que lorsqu'ils désignent par antonomase les installations de Balaruc. Les italiques et les guillemets dans le texte latin sont ceux de l'original, mais les numéros de vers accompagnant les poèmes sont de nous.

Les *marginalia*, très nombreux, ont été passés en notes critiques sous le texte latin après l'indication : *Titulus in mg. (in margine)*. Leur appel de note est mis après le premier mot de la ligne du texte située en face du *titulus* pour les *marginalia* de gauche et après le dernier mot de la ligne pour les *marginalia* de droite. Dans le cas où ce premier ou ce dernier mot de la ligne fait déjà l'objet d'une note critique, l'appel de note du titre marginal a été reporté sur le mot qui suit ou précède immédiatement.

En théorie, il est de règle de respecter dans l'édition les alinéas du texte original. Cependant, Dortoman ne va quasiment jamais à la ligne, ce qui rend la lecture particulièrement ardue et ce qui obscurcit la structure et les articulations de sa pensée. Nous avons donc introduit des alinéas pour aérer la lecture, mais nous avons toujours indiqué, en note critique, sous la forme par exemple de : « *satisfiat. Hanc D* », qu'il n'y avait pas d'alinéa à cet endroit dans l'original. Quand nos alinéas correspondent à ceux, rarissimes, du texte, nous les avons accompagnés d'un saut de ligne pour éviter que le lecteur ne nous soupçonne d'avoir omis ce type d'indication. Quant aux sauts de page, il correspondent strictement à ceux de l'édition originale.

Les numéros de page du texte publié par Pesnot sont indiqués entre crochets droits dans le texte latin et dans la traduction. Lorsque ces numéros font défaut, nous utilisons l'abréviation [NP]. Enfin, lorsqu'un mot est coupé par un passage d'une page à l'autre, le numéro est donné juste après le mot et la place de la coupure indiquée, en note critique,

sous la forme : « ca/lidis *D* ». Ce même signe (/) est aussi utilisé dans les *marginalia* qui courent sur deux pages pour marquer le passage de l'une à l'autre.

On trouvera à la suite du texte latin et de la traduction l'édition de l'*Index rerum memorabilium* que Dortoman lui-même a joint à son ouvrage. Il nous semblait en effet qu'il s'agissait là d'un document précieux sur ce que l'auteur lui-même considérait comme important et remarquable dans son œuvre. Bien entendu, comme il s'agit d'un index en ordre alphabétique des mots latins, une édition bilingue avec traduction en regard n'aurait pas eu de sens dans la mesure où celle-ci n'aurait pu suivre le même ordre alphabétique. Dans cet index, la traduction est donc donnée en italiques immédiatement après le latin.

Il y a une vingtaine d'années environ, Régis Ayats, médecin passionné par l'histoire des thermes de Balaruc où il exerce, recevait en héritage de son confrère, Robert Gros, médecin généraliste, puis rhumatologue, mais aussi érudit local et poète reconnu, un exemplaire de l'édition originale du traité de Nicolas Dortoman contre la promesse de le faire traduire un jour. Robert Gros devait décéder peu après, et à une époque où les latinistes se font de plus en plus rares, la promesse, elle, allait devoir attendre longtemps avant de pouvoir être tenue. C'est aujourd'hui chose faite grâce à la ténacité et l'enthousiasme communicatif de Régis Ayats. Il aura suffi d'une rencontre à l'Université Paul-Valéry, voici quelques années, pour qu'à son initiative se forme autour de lui et de son exemplaire original de 1579 notre petit groupe de traducteurs. Le reste du travail a été accompli lors de réunions régulières consacrées à la révision lente et minutieuse d'un premier jet, dû essentiellement à Marie-Françoise Delpeyroux. Une fois le texte traduit, il nous est apparu qu'il méritait aussi d'être édité dans sa langue originale et que le projet d'une édition bilingue était le meilleur moyen d'attirer sur lui l'attention des spécialistes du thermalisme aussi bien que celle des gens curieux et de rendre ainsi à Dortoman un peu de sa gloire d'antan. Dans la traduction, nous avons essayé autant que possible de rendre la teneur de la langue de Dortoman et son caractère volontiers savant et érudit. C'est la raison pour laquelle, par fidélité au texte original, le grec n'y a pas été translittéré. Pour le lecteur non helléniste, la translittération est cependant systématiquement donnée en note.

Pendant nos travaux, plusieurs personnes ont manifesté de l'intérêt pour notre projet et nous ont apporté leur aide d'une façon ou d'une autre. Nous pensons tout particulièrement à Evelyne Berriot Salvadore, Françoise Brette, Pierre Casado, Geneviève Cridlig, Daniel Jarry, Carlos Lévy et Thierry Reboul. Nous sommes également redevables envers deux anciennes étudiantes : d'une part, Sandrine Haloua, qui s'était jointe au début de l'aventure à notre groupe de traduction et qui avait donné une première version du début du livre II – dont nous avons tiré profit –, et d'autre part, Camille Duran, qui a bien voulu faire un premier enregistrement du texte latin à partir duquel s'est construite l'édition. Que tous trouvent ici l'expression de notre sincère gratitude.

Jean MEYERS